

29 sep 2020 -13:04

Premier coup de pelle pour le nouveau palais de Justice de Namur

Ce mardi 29 septembre 2020, Monsieur Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments et Ministre des Affaires Européennes, a donné le premier coup de pelle du chantier du nouveau palais de Justice de Namur en présence de Monsieur David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique.

Le futur complexe de 34.600 m² s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et répondra aux critères de haute performance énergétique. Celui-ci sera construit sur l'ancien site des « Casernes Léopold » par AG Real Estate qui s'est vu attribuer, le 8 juillet dernier, le marché pour le financement, la reprise de la conception, la construction et la mise à disposition du palais.

L'objectif est de livrer l'ensemble de la construction dans les 36 mois suivant l'ordre de commencement des travaux. Le déménagement des services du SPF Justice vers le nouveau bâtiment est programmé pour 2023. Un contrat de location de 18 ans avec option d'achat sera signé par la Régie des Bâtiments.

II
« Je suis content de pouvoir lancer le début de la construction du nouveau palais de Justice de Namur. Ce bâtiment moderne, durable et sécurisé permettra d'offrir aux juridictions namuroises un hébergement central, unique, rassemblant l'ensemble des services de la Justice namuroise ainsi que la chaîne pénale de Dinant. » déclare Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments.

« Je suis heureux d'avoir pu poser la première pierre de ce nouveau Palais de justice ce mardi. Sa construction est désormais entamée, ce qui sera à terme tout profit pour le personnel de la Justice ainsi que pour les citoyens des régions de Namur et de Dinant. D'ici trois ans, la capitale de la Wallonie disposera enfin de locaux modernes, sécurisés et fonctionnels, dignes du 21^e siècle. Cela ne pourra qu'aider à la sérénité du travail et des débats qui se tiendront bientôt en ces murs qui vont commencer à s'ériger », déclare David Clarinval, vice-Premier ministre et ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie nationale et de la Politique scientifique.

Pour l'accompagner dans l'exécution de ce chantier, AG Real Estate sera soutenu par deux partenaires solides : CIT Blaton et BPC (une des filiales de CFE).

« Ce partenariat public-privé confirme notre expertise dans le domaine des DBFM (Design, Build, Finance & Maintain). Nous espérons que ce développement convaincra les différents services publics demandeurs de solutions de rénovation modernes et fiables de se tourner encore à l'avenir vers AG Real Estate. Notre volonté est plus que jamais de marcher aux côtés des pouvoirs publics afin de redessiner ensemble la ville de demain pour répondre aux besoins de ses occupants », précise Serge Fautré, Chief Executive Officer d'AG Real Estate.

II

Les occupants

Le complexe hébergera la cour d'assises, le tribunal de première instance, le parquet du Procureur du Roi, le parquet de la jeunesse, le parquet de police, le tribunal et la cour du travail, l'auditorat du travail, le tribunal de l'entreprise, la justice de paix, ainsi que le barreau, mais aussi le nouveau service DAB (Direction de la sécurisation) de la Police Fédérale et le volet pénal de la division de Dinant de l'arrondissement judiciaire de Namur.

Quelques chiffres-clés

Superficie totale : 34.600 m²

Salles d'audience : 14

Cour d'assises : 1

Emplacements de parking : 79

Nombre d'étages : R+4

Début des travaux : 09.2020

Durée des travaux : 36 mois

Mise à disposition du bâtiment : 2023

Durée du bail : 18 ans

Fiche Technique

Pouvoir adjudicataire : Régie des Bâtiments

Futur occupant : SPF Justice et Police Fédérale

Promoteur : AG Real Estate

Bureau d'études multidisciplinaire :

- Société momentanée AdP² composée des bureaux d'architectes AUPA, l'Atelier d'architecture de Genval et CERAU
- Bureaux d'études Bgroup - GREISCH et Socotec

Superficie du site : 3 ha 61 ares

Surface nette du palais de Justice : 34.600 m²

Durée des travaux : 2020 - 2023

Durée de location : 18 ans (avec option d'achat)

Loyer annuel : 6,5 millions €

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be